Personalien

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires**

Band (Jahr): **78 (1936)**

Heft 11

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Pour les examens professionnels, ce délai est prolongé jusqu'au 31 décembre 1939. Les candidats en pharmacie sont tenus toutefois de faire leur stage d'assistant suivant les dispositions de l'article 94, lettre c, du présent règlement, c'est-à-dire immédiatement après l'examen d'assistant.

Berne, le 28 septembre 1936.

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération, *Meyer*.
Le chancelier de la Confédération, *G. Bovet*.

Personalien.

† Edoardo Perroncito.

Vient de s'éteindre à Turin presque nonagénaire, Edoardo Perroncito, ancien directeur de l'institut pathologique de l'école supérieure vétérinaire de Turin et professeur de parasitologie à la faculté de médecine. Son nom est indissolublement lié à une série d'observations et de découvertes dans le domaine des parasites végétaux et animaux non seulement des vertébrés, mais même des invertébrés. Mais son plus grand mérite est celui d'avoir démontré que l'anémie du St. Gotard n'était pas du tout due à la température et à l'humidité élévées du tunnel, mais à l'action de l'Ankylostoma duodenale qui avait été découvert par Dubini en 1838 et depuis presque complètement oublié. C'est dans une mémorable séance de l'Academia dei Lincei du 2 Mai 1880, qu'il signalait d'avoir rencontré 1500 ankylostomes dans l'intestin d'un mineur du St. Gotard mort dans une profonde anémie. Mais Perroncito ne se limitait pas à cette constatation et découvrait le traitement de l'infection par l'extrait de fougère, permettant ainsi de sauver tant de malheureux et de conduire à terme les travaux du percement du St. Gotard. J'ai été toujours frappé de voir, que dans les doctorats h. c. distribués par universités suisses, on ait toujours oublié Perroncito.

Des constatations analogues à celles faites au St. Gotard, Perroncito les faisait pour les mines de la France, contribuant ainsi à faire connaître de plus en plus la cause de l'anémie des mineurs. Parmi les autres travaux de Perroncito, je signalerai ceux sur la résistance du Cysticercus cellulosae, sur la structure des kystes à échinocoque, sur le Cyst. bovis, sur le bacille du choléra des poules, sur les vaccinations contre le charbon sang de rate, sur les coccidies et les gales des animaux etc. Son traité des maladies parasitaires de l'homme et des animaux domestiques, a été pendant longtemps un des rares traités complets sur la question. Très simple, très sympathique, Edoardo Perroncito laissera chez tous ceux qui l'ont connu le plus cher souvenir. *B. Galli-Valerio.*